

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LE CLUB DES AMIS » en abrégé « LCMA »

Siège Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY ZONE
4C, Rue du canal, à côté de l'école Paul Longevin, Lot
666, Ilot 73

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/02/2023 , et enregistrés au CEPICI le 15/02/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LE CLUB DES AMIS » en abrégé «
LCMA »

Objet : Restaurant, bar, cafétéria, vente de boisson, exploitation d'un night-club, boulangerie, pâtisserie, poissonnerie, glacier, boucherie ,Événementiel, crêperie, rénovation bâtiment, fournitures de bureau, service de livraison , exploitation de super marché ,vente de vêtements et accessoires, élevage, agriculture services d'entretien et nettoyage, vente de marchandises diverses...

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY ZONE
4C, Rue du canal, à côté de l'école Paul Longevin, Lot
666, Ilot 73

Dirigeant(s) Mlle BALIMA HELENE FATI (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-02314 du 28/02/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°15869/GTCA/RC/2023 du 28/02/2023

